

Écrit par CNE, Felipe Van Keirsbilck, Nic Görtz
Jeudi, 22 Novembre 2012 10:23 -



Communiqué de presse



Salaires bloqués pendant deux ans (au moins), index manipulé par la bande, coupes dans la Sécurité sociale, coupes dans les services publics,... Le gouvernement Di Rupo continue à cogner dur contre le monde du travail et ses acquis. La « justice dans l'effort » n'est qu'un leurre, une fois de plus: réformette cosmétique de la législation sur les intérêts notionnels, pas d'impôt sur la fortune, pas de lutte sérieuse contre la grande fraude fiscale (au contraire: une nouvelle amnistie pour les fraudeurs). Quant à la soi-disant « relance » elle n'est rien d'autre que le prétexte à de nouvelles attaques antisociales guidées par le principe libéral qui veut que le chômage soit dû au « coût du travail » et à la « rigidité » du « marché de la main-d'œuvre ».

Relance, pour Di Rupo, est donc synonyme de réduction des « charges sociales », c'est-à-dire de destruction continuée de la sécurité sociale. Il est plus que temps que le mouvement syndical se ressaisisse et rappelle que les cotisations patronales à la Sécu ne sont pas des impôts mais une partie du salaire que les travailleurs ont décidé de mettre dans un pot commun pour financer la solidarité, et qui leur appartient par conséquent.

Malheureusement, bien peu de voix s'élèvent dans ce sens. Nous publions ci-dessous la réaction de la CNE au budget.

Dans le droit fil de l'interview de son secrétaire général, Felipe Van Keirsbilck, mise en ligne sur notre site, le communiqué de la CNE se termine par ces mots: « Il est désormais clair que ce sera à l'alliance des syndicats et des forces politiques de gauche de mettre les alternatives à l'agenda du gouvernement, en utilisant les moyens dont ils disposent encore. » **LCR-Web**

La CNE s'oppose à un budget mortifère. A partir de maintenant, ce sera leur austérité contre notre démocratie

Les politiques d'austérité ont déjà fait leurs preuves : elles ne fonctionnent pas. Le budget proposé par le gouvernement fédéral condamne l'immense majorité de la population belge à s'appauvrir continuellement. Ce budget approfondit le démantèlement des services publics (économies à la SNCB, chez BPost, non- remplacement des fonctionnaires) et diminue les revenus globaux des travailleurs par le définancement de la sécurité sociale. Les choix d'austérité imposés aux pays du sud de l'Europe par l'Union Européenne se répètent depuis quelques années. Mais **cette répétition est la preuve que ces politiques sont inefficaces, destructrices et mortifères.**

Après cinq années d'austérité, la dette publique de la Grèce atteint 190% du PIB, le pays connaît un chômage de 23,5% et les salaires ont baissé de 30 à 40%.

Le gouvernement fédéral belge prétend contrebalancer l'austérité par des plans de relance. Il en pervertit la notion. **Les mesures de relance du gouvernement sont la face B des mesures d'austérité.**

La réduction des contributions des entreprises à l'effort collectif (les prétendues « charges sociales ») serait créatrice d'emploi.

Ces allègements ont profité aux actionnaires des entreprises, mais jamais ils n'ont généré de l'emploi. De plus, les emplois sont menacés par le blocage des salaires qui est synonyme de blocage de la consommation.

Lorsque les travailleurs n'ont pas d'argent pour consommer, ce sont des pans entiers de l'économie qui sont menacés (horeca, bâtiment, grande distribution) et qui devront licencier. Ceci appauvrira encore la population qui dépendra d'une sécurité sociale progressivement rendue exsangue.

Ce blocage des salaires témoigne du mépris du gouvernement pour la concertation sociale et donne libre cours aux tractations individuelles sur les salaires, renforçant ainsi les discriminations salariales. Alors que les revenus des rentiers, des actionnaires, des patrons d'entreprises augmentent avec la crise, la seule possibilité d'augmentation des revenus des travailleurs sera celle qu'une minorité parviendra, éventuellement, à négocier individuellement. Le gouvernement ne veut plus de droits pour les travailleurs. Il veut les condamner à mendier des avantages caractérisés par leur caractère inégalitaire, temporaire et individuel.

Enfin, **concernant la fiscalité, ce budget est une gigantesque occasion manquée de faire contribuer les entreprises et les plus riches à l'effort collectif.** Alors qu'un sondage récent donne 75% de la population favorable à un impôt sur la fortune (qui rapporterait

« La CNE s'oppose à un budget mortifère. A partir de maintenant, ce sera leur austérité contre notre dém

Écrit par CNE, Felipe Van Keirsbilck, Nic Görtz
Jeudi, 22 Novembre 2012 10:23 -

minimum 6 milliards par an soit plus du double des économies faites par le gouvernement), cette solution ne fut même pas envisagée à la table des négociations.

Car les alternatives existaient et existent encore. L'impôt sur la fortune, la taxation des transactions financières ou encore la création d'emploi par la réduction collective du temps de travail. Chaque jour, elles passent un peu plus du statut d'alternative à celui de nécessité.

Nous avons déjà montré que le combat syndical est payant. L'action syndicale a permis de sauvegarder un mécanisme d'indexation automatique et d'éviter des destructions frontales de droits comme la suppression d'un jour de congé. Ce combat est désormais également lancé sur le plan européen avec la réussite de la première journée d'action européenne le 14 novembre. Nous continuerons cette action et nous l'amplifierons, en Belgique et Europe.

Il est désormais clair que ce sera à l'alliance des syndicats et des forces politiques de gauche de mettre les alternatives à l'agenda du gouvernement, en utilisant les moyens dont ils disposent encore.

A partir de maintenant, ce sera leur austérité contre notre démocratie.

Pour toute information complémentaire, contactez :

Felipe Van Keirsbilck, Secrétaire Général

« La CNE s'oppose à un budget mortifère. A partir de maintenant, ce sera leur austérité contre notre dém

Écrit par CNE, Felipe Van Keirsbilck, Nic Görtz
Jeudi, 22 Novembre 2012 10:23 -

0478/29.59.50

Nic Görtz, Responsable Communication

0479/28.88.18 nic.gortz@acv-csc.be

Télécharger le communiqué en pdf [ici](#)